



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Appel à contributions pour le 80^{ème} anniversaire de l'année 1940



Visuel réalisé avec des collections d'archives privées et publiques

Commémorer autrement, par vos images, vos mots, vos dessins

L'année 1940 est pour la France un drame qui se joue en trois actes, s'ouvrant avec la « drôle de guerre », se poursuivant avec l'effondrement de « l'étrange défaite » et s'achevant avec les premières lueurs de ce qui sera une renaissance politique et militaire.

1940, c'est Sedan et la débâcle, l'exode puis l'occupation, mais c'est aussi Narvik, l'héroïsme des cadets de Saumur, le temps des combats désespérés et des dernières contre-attaques.

1940, c'est le maréchal Pétain, l'armistice et l'entrée dans la voie de la collaboration, mais c'est aussi le général de Gaulle, l'appel du 18 juin et les premières manifestations de résistance. C'est la naissance de la France Libre, en France métropolitaine et dans les territoires de l'Empire, ainsi que la création de l'Ordre de la Libération pour distinguer les pionniers de la Résistance et les actions exceptionnelles menées pour la libération du pays.

80 ans après les faits, le ministère des armées vous invite à **commémorer le 80^{ème} anniversaire de l'année 1940** en mettant à votre disposition, sur une page dédiée, un ensemble de ressources scientifiques et pédagogiques (<https://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/2020-lannee-de-gaulle>).

En parallèle, le Ministère lance un appel à contributions en **partenariat avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse**.

Pour les lycéens la participation vous permettra de découvrir l'année 40, dont les nouveaux programmes de terminale des lycées, font un « point de passage » obligé des enseignements. Elle permettra également, **aux lycéens comme aux collégiens**, de prolonger la réflexion sur le thème retenu cette année pour le concours national de la Résistance et de la Déportation : «1940. Entrer en résistance. Comprendre, refuser, résister».

Pour les plus jeunes, grâce à des témoignages de ceux qui étaient alors enfants, vous pourrez discuter en famille de ce qu'a pu représenter la guerre pour vos arrière-grands-parents, avec parfois l'expérience de l'exode.

Parce que cette commémoration est aussi la vôtre, parce que cette histoire est notre histoire, nous vous invitons à emprunter vous-mêmes *les chemins de la mémoire de l'année 40* en proposant des **textes**, des **images d'archives**, des **objets** et des **dessins** autour de ce thème.

Les plus anciens d'entre vous, ou leurs descendants, peuvent ainsi explorer leurs archives familiales et nous adresser leurs **documents personnels numérisés**, accompagnés de quelques lignes de présentation.

Pour ceux qui préfèrent la parole à l'écriture, vous pouvez témoigner dans une **courte vidéo** de votre relation personnelle à cette période en répondant à des questions telles que « Où étaient vos parents/vos grands-parents, en 1940 ? », « Que signifie pour vous cette année commémorative ? » « Avez-vous déjà participé à une cérémonie locale ou nationale évoquant un événement de l'année 40 ? », ou tout autre témoignage à imaginer.

Enfin, pour les plus jeunes, nous invitons les enfants à nous adresser **un dessin ou une réalisation** racontant ce que représente pour eux cette période ou l'un de ses épisodes particuliers.

Vos contributions sont à adresser **avant le 1^{er} décembre 2020** à l'adresse suivante :
dpma-ceremonies.contact.fct@intradef.gouv.fr

Elles seront relayées sur le site Internet www.cheminsdememoire.gouv.fr ainsi que sur les réseaux sociaux du ministère des armées.

Mieux comprendre l'année 1940

Le 3 septembre 1939, le Royaume-Uni puis la France déclarent la guerre à l'Allemagne après que celle-ci a envahi la Pologne. En dehors de quelques coups de mains et d'opérations périphériques, le front reste inactif jusqu'au 10 mai 1940, lorsque les Allemands passent brutalement à l'offensive.

A la « drôle de guerre » succèdent des combats violents. En six semaines, malgré des victoires tactiques ponctuelles et les succès obtenus sur le front des Alpes, les armées françaises sont balayées et la bataille de France s'achève par « L'étrange défaite » analysée par Marc Bloch. Des millions de civils fuient l'avance des envahisseurs, c'est l'exode. Le maréchal Pétain, devenu chef du gouvernement français replié à Bordeaux, demande l'armistice le 17 juin 1940. Signé à Rethondes le 22 juin, celui-ci impose à la France des conditions particulièrement dures. Complété de l'armistice signé avec l'Italie le 24 juin, il organise la partition durable du territoire de part et d'autre d'une ligne de démarcation dont la zone Sud, bientôt placée sous l'autorité du nouveau régime dit de Vichy, entretient l'illusion d'une souveraineté française. Dès le mois d'octobre 1940, le maréchal Pétain entre toutefois officiellement dans la voie de la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Pourtant, le 18 juin 1940, le général de Gaulle a lancé depuis Londres l'appel qui marque l'acte de naissance de la Résistance française. Dès les premières semaines, des centaines de Français le rejoignent, qui vont constituer le noyau des Forces françaises libres. En août 1940, le ralliement d'une partie des territoires africains donne à la France libre la base territoriale et les moyens humains d'une reprise du combat aux côtés des Alliés. En novembre 1940 enfin, une manifestation lycéenne et étudiante sur les Champs-Élysées témoigne de ce même refus de la défaite et de l'occupation étrangère. Ainsi, en 1940, « Au fond de l'abîme, [la France] se relève, elle marche, elle gravit la pente » (Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre, L'appel : 1940-1942*)